



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## L'épilepsie

Question écrite n° 4053

### Texte de la question

Mme Valérie Bazin-Malgras attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins sur la politique de santé publique envisagée pour les malades souffrant d'épilepsie. L'épilepsie est une affection neurologique qui touche un nombre significatif de personnes en France, environ 600 000, souvent accompagnée de préjugés et de méconnaissance. Les malades regrettent que le Gouvernement n'ait pas reconnu l'épilepsie comme grande cause nationale. Il serait pertinent d'évoquer plusieurs axes de réflexion concernant cette pathologie : une meilleure sensibilisation pour une meilleure compréhension afin de réduire la stigmatisation, un meilleur accès aux soins pour améliorer les traitements et la qualité de vie des personnes épileptiques, un meilleur soutien pour encourager les initiatives soutenant les malades et leurs familles, un investissement plus important dans la recherche pour mieux comprendre l'épilepsie et développer de nouveaux traitements. Face à ces constats et à la méconnaissance du grand public sur cette maladie, elle souhaite connaître la feuille de route et les mesures qu'il compte mettre en œuvre concernant l'épilepsie.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Valérie Bazin-Malgras](#)

**Circonscription :** Aube (2<sup>e</sup> circonscription) - Droite Républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4053

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** [Santé et accès aux soins](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et accès aux soins](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 février 2025](#), page 709